



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP GRENOBLE-BELLEDONNE-VERCORS
SAID BELLEDONNE VERCORS
38 AVE RHIN ET DANUBE
38047 GRENOBLE CEDEX 2

Vos références

Numéro fiscal (C) : 03 99 442 868 300

Référence de l'avis : 22 38 A539903 22

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

11 CHE DES COTES

38360 Sassenage

Numéro FIP : 380 08 28 1365117789 3 A

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 26/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 38073

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

 Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)
SIP GRENOBLE-BELLEDONNE-VERCORS
SAID BELLEDONNE VERCORS
38 AVE RHIN ET DANUBE
38047 GRENOBLE CEDEX 2

Somme qui vous est remboursée

514,00 €

You n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.

**Vous serez remboursé par virement le 02/08/2022
sur le compte bancaire suivant :**

FR90 2004 1010 171X XXXX XXX2 866

Identifiant de la banque : PSSTFRPPGRE

Emetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

23 697

Nombre de parts :

1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2022

N°fiscal : 03 99 442 868 300

Déclarant 1 - Nom de naissance : ROPERT

Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00
Détail des revenus		Déclar. 1		Total
Pensions, retraites, rentes.....		25727		
Abattement spécial de 10%.....	-	2573		
Salaires, pensions, rentes nets.....		23154		23154
Revenu brut global.....				23154
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable.....				23154
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	543
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				1422
Décote.....				- 147
Impôt proportionnel.....				+ 70
Impôt total avant crédits d'impôt.....				1345
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS		Montant déclaré	Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	70		70	- 70
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				1275
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :				1275
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :				- 1789
Solde d'impôt sur les revenus 2021 :				- 514
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				514
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				23697

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithme ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Informations indiquées pour mémoireRCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible¹⁹

543

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable

Taux pour le foyer

5,00%



Vos références

Numéro fiscal (C) : 15 97 831 200 119

Référence de l'avis : 22 38 A539902 23
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

11 CHE DES COTES

38360 SASSENAGE

Numéro FIP : 380 15 02 9422317789 4
Numéro de rôle : 016
Date d'établissement : 26/07/2022
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 38073

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
SIP GRENOBLE-BELLEDONNE-VERCORS
SAID BELLEDONNE VERCORS
38 AVE RHIN ET DANUBE
38047 GRENOBLE CEDEX 2

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP GRENOBLE-BELLEDONNE-VERCORS
SAID BELLEDONNE VERCORS
38 AVE RHIN ET DANUBE
38047 GRENOBLE CEDEX 2

3876-011359-0038-0



DEPEY CLAIRE
11 CHE DES COTES
38360 SASSENAGE

Somme qui vous est remboursée

951,00 €

You n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.

You serez remboursé par virement le 02/08/2022

sur le compte bancaire suivant :
FR91 2004 1010 170X XXXX XXX2 857
Identifiant de la banque : PSSTFRPPGRE
Emetteur du virement :
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

27 938

1,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2022

N° fiscal : 15 97 831 200 119

Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : DEPEY

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00
Détail des revenus		Déclar. 1		Total
Salaires.....		31 042		
Déduction 10% ou frais réels.....		3 104		
Salaires, pensions, rentes nets.....		27 938		27 938
Revenu brut global.....				27 938
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL (10)		Montant déclaré	Montant retenu	
Versements épargne retraite déclarant 1.....		3 700	3 700	
Total des charges déduites (11).....				3 700
Revenu imposable				24 238
Impôt sur les revenus soumis au barème (14)				1 541
Décote				93
Impôt avant réductions d'impôt.....				1 448
REDUCTIONS D'IMPOT (15)		Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Dons : personnes en difficulté		144	144	108
Total des réductions d'impôt (20)				108
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				1 340
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû (53):				1 340
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :				- 2 338
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :				+ 47
Solde d'impôt sur les revenus 2021 :				- 951
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R° 190-1 et R° 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique pour exercer la réclamation.